

Titre : Abonnement à la plateforme IHIS – POLI Strat

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public informant les fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition du besoin

Le CEPMB recueille des renseignements et des données sur les politiques, les tendances et les régimes internationaux d'établissement des prix et de remboursement dans le cadre de son processus d'examen des prix, formule des conseils stratégiques et fait le point sur les tendances nationales et internationales. Pour s'acquitter de ses fonctions, le CEPMB doit investir une quantité considérable de ressources à l'interne et à l'externe afin de recueillir et d'analyser les meilleurs renseignements possible sur l'établissement des prix et le remboursement des médicaments à l'échelle mondiale.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé des capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

Base de données sur les médicaments

- Comparaison des prix des produits pharmaceutiques destinés au marché hospitalier et au marché de détail à l'échelle mondiale;
- Interface souple permettant d'appliquer des filtres d'après 22 champs, notamment le pays, l'ingrédient actif, le nom de marque, l'entreprise, l'état du produit et le prix;
- Historique complet des prix pour les trois niveaux de prix (fabricant, grossiste et détaillant) par mois et prix à rabais obligatoires s'il y a lieu;
- Indicateurs de prix regroupés comme la séquence de lancement moyenne par médicament et le temps pour établir le prix.

Coût des produits thérapeutiques

- Données sur les prix ventilées selon les coûts critiques et détaillés, précisées en fonction des indications;
- Hypothèses exhaustives concernant la posologie, la durée moyenne d'utilisation et d'autres facteurs en appui aux estimations du coût moyen des produits thérapeutiques et du coût moyen associé au cycle de traitement;
- Outil de calcul des coûts;
- Points de données disponibles : dates des décisions d'approbation et de remboursement par indication.

Coûts moyens de traitement, remboursements par indication; organismes d'ETS par indication

Coûts annuels de traitement pour les produits sur le marché

Principale base de données sur la tarification des produits pharmaceutiques à l'échelle mondiale

Toutes les sources sont officielles et contractuelles

Historique de dix ans des prix moyens des médicaments

Données transparentes avec accès direct aux sources

Normalisation des données – comparaison facile entre les pays

Renseignements sur les marchés – établissement des prix et remboursement

Analyse des manchettes quotidiennes, bulletin mensuel comprenant un sommaire des principaux faits nouveaux du mois précédent et rapports spéciaux présentés régulièrement et fournissant une analyse plus approfondie des principaux thèmes;

- Accès aux marchés pour le mois à venir : mises à jour mensuelles sur les réformes en matière de soins de santé, les changements de prix et les décisions relatives aux remboursements/à l'ETS attendus, et sur les consultations publiques en cours;
- Pages et profils détaillés des pays pour 45 marchés, y compris les forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM), l'aperçu du système d'établissement des prix et de remboursement, le contexte de l'établissement des prix et du remboursement, le processus de remboursement, l'établissement des prix, les marges liées à la distribution ainsi que les politiques d'établissement des prix et de remboursement;
- Cotes de risque détaillées concernant l'accès à 70 marchés, évaluant les risques associés à l'entrée sur le marché pour un traitement novateur;
- Base de données sur les mesures de compression des coûts des politiques d'établissement des prix et de remboursement à l'échelle nationale;
- Base de données interrogeable sur le partage des risques associés aux accords divulgués publiquement.

Accès rapide et sur demande à notre équipe multilingue

Moyenne de six manchettes analysées par jour portant sur l'établissement des prix et les remboursements

Couverture mondiale sur l'analyse quotidienne et les rapports de 45 pays

Vingt ans d'analyse des manchettes dans notre base de données

Outil d'alerte en temps réel

Établissement des prix en fonction des références internationales (EPRI)

- Cerne rapidement la dynamique de l'EPRI au sein des marchés mondiaux;
- Carte et matrice interactives sur l'établissement des prix en fonction des références internationales comportant une vue structurée des relations de référence;
- Application de l'EPRI dans plus de 60 marchés de référence pour ce qui est du bassin de pays et de la formule de l'EPRI appliquée;
- Plus de 80 marchés de référence;
- Distinction entre les références officielles et non officielles;
- Cycle de mise à jour trimestriel, complété par une analyse des manchettes sur l'EPRI.

Mises à jour en temps réel sur la plateforme Connect

Feuille de calcul Excel normalisée sur l'EPRI que vous pouvez téléverser dans votre outil d'EPRI

Recherches primaires et documentaires approfondies dirigées par une équipe multilingue

Accès direct aux analystes par téléphone ou courriel

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC);
- Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC);
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP);
- Accord de libre-échange Canada-Colombie;
- Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne;
- Accord de libre-échange Canada-Honduras;
- Accord de libre-échange Canada-Corée;
- Accord de libre-échange Canada-Panama;
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP);
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine;
- Accord de continuité commerciale entre le Canada et le Royaume-Uni (ACC Canada–Royaume-Uni);
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC).

5. Marchés réservés en vertu de la Stratégie d’approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Le présent achat n’est pas réservé aux fournisseurs autochtones.

6. Ententes sur les revendications territoriales globales

Le présent achat n’est pas assujéti à une entente sur les revendications territoriales globales.

7. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l’avance

À notre connaissance, le fournisseur mentionné à la section 8 ci-dessous est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à la section 3 ci-dessus.

Si le Canada reçoit un énoncé des capacités d’un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu’il satisfait aux exigences établies dans le présent PAC, un processus concurrentiel sera enclenché avec une méthode d’évaluation financière et technique des soumissions présentées par les soumissionnaires potentiels.

8. Exceptions au Règlement sur les marchés de l’État

L’exception suivante au *Règlement sur les marchés de l’État* est invoquée pour l’achat en vertu du paragraphe 6(d) – « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

Le fournisseur proposé, GlobalData, est le seul fournisseur qui répond à tous les critères énoncés à la section 3 ci-dessus.

9. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l’appel d’offres limité

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d’offres limité suivantes sont invoquées en vertu de l’article des accords commerciaux précisés :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC), article 513 b, iii
- Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l’Union européenne, article 19.12 1.b
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), article 15.10 2.b, iii
- Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), article Kbis-09 1.b
- Accord de libre-échange Canada-Colombie, article 1409 1.b
- Accord de libre-échange Canada-Honduras, article 17.11 2.b
- Accord de libre-échange Canada-Corée, article 14.3
- Accord de libre-échange Canada-Panama, article 16.10 1.b
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP), article 1409 1.b
- Accord de continuité commerciale entre le Canada et le Royaume-Uni (ACC Canada–Royaume-Uni), article 19.12 1.b
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU), article 10.13 1.b

10. Droits de propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle des renseignements originaux découlant du contrat proposé sera conservée par l’entrepreneur.

11. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat est proposé pour la période du 24 mars 2022 au 23 mars 2023, avec quatre (4) options d’un an.

12. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, incluant les options, est de **292 515,00 \$ (US)**, taxes en sus, le cas échéant.

13. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l’avance

GlobalData

John Carpenter House
7, rue Carmelite
Londres EC4Y 0BS (Angleterre)

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui se considèrent comme entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour fournir les biens ou les services ou réaliser les travaux décrits dans le PAC peuvent présenter un énoncé des capacités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent avis au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

15. Date de clôture pour la présentation d'un énoncé des capacités

La date et l'heure de clôture pour la réception des énoncés des capacités sont le **18 mars 2022 à 14 h HAE**.

16. Demandes de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Nadia Laneve
Chef, Services administratifs
Nadia.laneve@pmprb-cepmb.gc.ca
613-851-8316